



ALGERIE TELECOM - SPA -

Direction Opérationnelle
des Télécommunications d'ADRAR
Département Achat et Logistique

ADRAR, le 04/03/2024

REF: AT/DOT01/SDFS/DAL/N° 24 /2024

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications d'ADRAR

A

Monsieur Le gérant de l'entreprise : **ETB TITAFI AHMED NASSIM** titulaire de Registre de commerce N°: 01/01 – 4422292 A 09 du 26/06/2022, et d'immatricule fiscale N° : 198401010033057, demeurant à Cité 1 ier Novembre Bloc F N° 06 - ADRAR

Objet : Mise en demeure.

J'ai le regret de informer que vous êtes mis en demeure afin de procéder aux démarrage des travaux conformément à l'ODS N° **20 du 14/01/2024** dans un délai de huit (08) jours comme stipule l'article N°40 du contrat à commandes N° 43/AT/DOT/SDFS/DAL/SA/2023, faute de quoi votre contrat sera résilié à votre tort exclusif avec toutes les conséquences qui en découlent pouvant aller jusqu'à votre inscription sur la liste noire (Black list) des entreprises défaillants .

Veillez agréer l'expression de notre profond respect.

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications



RR 000 938 044 01



Monsieur : **ETB TITAFI AHMED NASSIM**
Adresse : Cité 1 ier Novembre Bloc F N° 06 - ADRAR